



MARDI 5 JUILLET 2016

PAR COURRIEL

E-2016-1194

REHAUSSEMENT DE LA VITESSE DE CERTAINS LIENS RÉSEAU

CONSIDÉRANT la demande croissante en bande passante pour le réseau et Internet de certaines écoles de la CSLT;

CONSIDÉRANT le fait que la CSLT est mandant du GIRAT et que le GIRAT a un fournisseur unique pour la gestion du réseau de fibre optique desservant tous les bâtiments de la CSLT;

Suite à une consultation par courrier électronique répertoriée au document **DSTI-1617-01**, il est proposé par le commissaire Denis Beauvais et résolu unanimement que :

- la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue octroie un contrat au montant de 47 450 \$ à Télébec pour l'augmentation de la bande passante de 100 Mbps à 1 000 Mbps (1 Gbps) des écoles suivantes :
 - École Marcel-Raymond de Lorrainville
 - École Gilbert-Théberge de Témiscaming
 - École Rivière-des-Quinze de Notre-Dame-du-Nord
 - École Saint-Gabriel de Ville-Marie
 - École Marie-Assomption de Saint-Bruno-de-Guigues

- la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue mandate le directeur du Service des technologies de l'information à donner suite en signant tous les documents requis à cette entente.


Marie-Eve Gaudet, présidente


Josée Pelchat, secrétaire générale